

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2016

DELIBERATION N°CC/2016.00374

PROGRAMME DE PARTENARIAT AVEC LE POLE RECHERCHE ET INNOVATION DE LA CITE DU DESIGN

Le Conseil Communautaire a été convoqué le 23 septembre 2016

Nombre de membres en exercice : 131

Nombre de présents : 83

Nombre de pouvoirs : 21

Nombre de voix : 104

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, Mme Michèle BISACCIA, Mme Jennifer BONJOUR, M. Vincent BONY, M. Olivier BROUILLOUX, Mme Hélène BRUYERE, Mme Laurence BUSSIERE, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, Mme Catherine CHAPRON, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Jacques CHARROIN, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Noël CORNUT, M. Paul CORRIERAS, Mme Joëlle COUSIN, Mme Alexandra CUSTODIO, Mme Anne DE BEAUMONT, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marie-Pascale DUMAS, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Annick FAY, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, Mme Nicole FOREST, Mme Michelle GALLAND, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Raymond JOASSARD, Mme Laurence JUBAN, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, Mme Marie-Josèphe LAULAGNET, Mme Eliane LEGROS, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON, M. Yves MORAND, Mme Catherine NAULIN, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Jean-Marc PANGAUD, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Hervé REYNAUD, Mme Joëlle RICARD, Mme Christiane RIVIERE, Mme Annick ROATTINO, M. Marc ROSIER, M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Monique ROVERA, Mme Janine RUAS, M. Jean-Claude SCHALK, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, M. Joseph SOTTON, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Marie-Hélène THOMAS, M. Alain VERCHERAND, Mme Anne-Françoise VIALON, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

REÇU EN PREFECTURE

Le 10 octobre 2016

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20160608-D20160037410-DE

DATE D'AFFICHAGE :20161010

Pouvoirs :

Mme Nora BERROUKECHE donne pouvoir à Mme Delphine JUSSELME,
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY,
M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à Mme Anne-Françoise VIALON,
Mme Suzanne CHAZELLE donne pouvoir à M. Christian JULIEN,
Mme Patricia CORTEY donne pouvoir à M. Marc CHAVANNE,
M. Gilles ESTABLE donne pouvoir à M. Joseph SOTTON,
M. Jean-Claude FLACHAT donne pouvoir à Mme Michèle NIEBUDKOWSKI,
M. Luc FRANCOIS donne pouvoir à Mme Nathalie MATRICON,
M. André FRIEDENBERG donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE,
Mme Christiane JODAR donne pouvoir à M. Alain SCHNEIDER,
Mme Corinne L'HARMET-ODIN donne pouvoir à M. Yves PARTRAT,
M. Bernard LAGET donne pouvoir à M. Jean-Noël CORNUT,
M. Pascal MAJONCHI donne pouvoir à Mme Catherine NAULIN,
Mme Caroline MONTAGNIER donne pouvoir à M. Paul CORRIERAS,
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Jean-Paul RIVAT donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Lionel SAUGUES donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,
M. Gérard TARDY donne pouvoir à Mme Eliane LEGROS,
M. Stéphane VALETTE donne pouvoir à Mme Michelle GALLAND,
Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à Mme Alexandra CUSTODIO

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, M. Michel BEAL, M. Jean-Pierre BERGER, M. Lionel BOUCHER,
M. Henri BOUTHEON, M. Paul CELLE, M. Gabriel DE PEYRECAVE,
Mme Marie-Dominique FAURE, M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, M. Roland GOUJON,
Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Daniel JACQUEMET, Mme Raphaëlle JEANSON,
M. Yves LECOCQ, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Claude LIOGIER,
Mme Babette LUYA, Mme Pascale MARRON, Mme Stéphanie MOREAU,
Mme Fabienne PERRIN, M. Florent PIGEON, M. Jean-Philippe PORCHEROT,
Mme Christine ROUX, Mme Sylvie THIZY, Mme Lucie THOMAS, M. Daniel TORGUES,
M. Maurice VINCENT

Secrétaire de Séance :

Mme Nadia SEMACHE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2016

PROGRAMME DE PARTENARIAT AVEC LE POLE RECHERCHE ET INNOVATION DE LA CITE DU DESIGN

Saint-Etienne fait partie des territoires qui ont anticipé l'avènement des industries créatives comme facteur de redynamisation. Il s'agit de positionner l'agglomération stéphanoise comme une plateforme d'innovation et d'expérimentation en design.

Il est en effet stratégique de créer les conditions favorables d'une innovation ouverte au tissu social et économique, de rassembler les sciences humaines, les sciences des technologies pour provoquer les rencontres capables de fournir des propositions nouvelles aux enjeux de développement des acteurs privés comme publics. A ce titre la Cité du design et le quartier de la #Design Tech (Manufacture) doivent jouer un rôle essentiel tant sur un plan local que régional (coordination régionale French Tech, SRI SI).

Enfin, le design doit être visible dans le quotidien des habitants à travers des expérimentations ou des réalisations totémiques et ainsi confirmer, visiblement, la désignation de ville design UNESCO. La ville créative et innovante de demain est une ville capable d'hybrider, de réinventer en permanence les rapports entre design/entreprises et enjeux de société (transition de l'industrie, numérisation de la connaissance, transition énergétique...).

Dans ce contexte, il est proposé de soutenir le programme 2016-2017 développé par le Pôle Recherche de la Cité du design, articulé selon 3 axes :

- **Un premier axe portant sur des programmes de recherche partenariaux avec des entreprises :**

- **La mobilité :**

Il s'agit d'un programme de recherche proposant de construire un modèle de développement du véhicule autonome en Europe. L'objectif est d'étudier les liens entre véhicules, infrastructures (routes) et données numériques afin de construire une offre de services de mobilité compatible avec les contraintes réglementaires et économiques. Deux expérimentations sont envisagées : une première en site fermé avec Michelin et une seconde en partenariat avec la STAS.

Le budget de ce programme est de 32 000 euros et la contribution attendue de Saint-Etienne Métropole est de **15 000 euros**.

- **L'éducation :**

Il s'agit, en lien avec le programme « Vers une école numérique » de Saint-Etienne Métropole de développer un partenariat avec l'éducation nationale et ses équipes

pédagogiques. Le périmètre d'observation et d'expérimentation concernera les écoles maternelles et élémentaires et consistera à proposer en lien avec des startups des solutions techniques pour répondre aux enjeux de transformation numérique de l'enseignement.

Le budget de ce programme est de 200 000 euros et la contribution attendue de Saint-Etienne Métropole est de **100 000 euros** (50 000 € en 2016 et 50 000 € en 2017).

- L'énergie :

Il s'agit, en partenariat avec Philips Lighting et Telecom Saint-Etienne de mener une réflexion qui questionne la place de la lumière en ville, son rôle et ses potentialités d'innovation. L'objectif est d'anticiper les usages et les nouveaux services de l'éclairage urbain en proposant de cerner les multiples enjeux – politique, social, technique et économique – de la mise en lumière de l'espace urbain avec pour objectif :

- co-construire une réflexion sur la lumière en donnant à vivre aux stéphanois une expérience de recherche participative dans l'espace public,
- développer avec Philips Lighting de nouveaux scénarios dans l'usage de la lumière,
- développer un cahier des charges de la lumière pour la métropole stéphanoise avec un focus sur le quartier Tarentaize-Beaubrun (programme ville durable).

Le budget de ce programme est de 220 000 euros et la contribution attendue de Saint-Etienne Métropole est de **10 000 euros**.

- **Un deuxième axe portant sur l'incubation d'activités en design : « Le générateur de designers » :**

Le « générateur » a pour but de mettre à la disposition de projets d'expérimentation design du territoire de jeunes designers formés aux méthodologies de la Cité du design. Il s'agit également d'inciter de jeunes designers à s'installer de façon plus durable sur le territoire et ainsi développer leur future activité à partir de Saint-Etienne.

De jeunes designers seront sélectionnés sur appel à projets. Ils seront issus de l'ESADSE (École Supérieure d'Art et de Design de Saint-Étienne) ou seront nouveaux arrivants sur le territoire stéphanois (professionnels de deux ans d'expérience maximum après avoir obtenu leur diplôme ou issus d'une institution partenaire -MAD ou Ville Unesco).

Les designers sélectionnés seront accueillis en résidence– avec un bureau/atelier – à la Cité du design, afin d'être formés à ses méthodologies (recherche, expérimentations, mais aussi participation aux LUPI et ateliers de créativité), encadrés et suivis par un(e) chargé(e) de mission spécialisé(e).

Une fois la résidence terminée, les designers opteront au choix pour différentes offres d'implantation présentes sur le territoire :

- résidences du quartier Manufacture (Le Mixeur, Grande Usine Créative),
- locaux vacants en centre-ville,

Le budget de ce programme est de 188 000 euros et la contribution attendue de Saint-Etienne Métropole est de **40 000 euros** (20 000 € en 2016 et 20 000 € en 2017).

- **Un troisième axe portant sur l'organisation d'une série d'ateliers sur la thématique : « Mutation du travail et numérique (Tiers Lieux) » dans le cadre de la biennale Internationale Design 2017 :**

La Biennale Internationale Design Saint-Étienne 2017 présentera un état des lieux et des expérimentations à l'échelle 1, sur le sujet des mutations du travail. Elle fera un focus notamment sur l'impact du numérique et l'économie du partage. Cette étude du monde du travail qui se reconfigure, inventant de nouvelles organisations, de nouveaux services questionnera l'apparition de nouveaux modèles économiques, liés aux innovations majeures des technologies de communication. Elle confrontera l'entreprise classique à sa forme même pour imaginer ce que sera l'entreprise du futur, les métiers et les savoir-faire de demain, les nouvelles formes de collaboration entre employés et employeurs.

Dans ce contexte, une série d'ateliers créatifs et une exposition sera dédiée à la notion de « Tiers-lieux », espaces entre le domicile et le bureau, qui proposent d'apporter une réponse aux nouveaux modes d'organisation du travail.

Le budget de ce programme est de 60 000 euros et la contribution attendue de Saint-Etienne Métropole est de **50 000 euros** (25 000€ en 2016 et 25 000€ en 2017).

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- **attribue une subvention de 125 000 euros à l'EPCC ESADSE Cité du design pour soutenir les programmes développés par le Pôle Recherche, dans les domaines de la mobilité, l'éducation et l'énergie, selon l'échéancier suivant :**

Subvention 2016	Subvention 2017
75 000 €	50 000 €

- **attribue une subvention de 40 000 euros à l'EPCC ESADSE Cité du design pour soutenir le programme « Générateur de designers », selon l'échéancier suivant :**

Subvention 2016	Subvention 2017
20 000 €	20 000 €

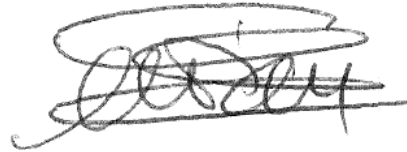
- **attribue une subvention de 50 000 euros à l'EPCC ESADSE Cité du design pour l'organisation d'une série d'ateliers sur la thématique : « Mutation du travail et numérique (Tiers Lieux) » dans le cadre de la biennale Internationale Design 2017, selon l'échéancier suivant :**

Subvention 2016	Subvention 2017
25 000 €	25 000 €

- **approuve le projet de convention type correspondant à intervenir ;**
- **autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer les conventions permettant le versement des subventions, et toutes pièces nécessaires à la résolution satisfaisante de ces affaires ;**
- **les dépenses correspondantes seront imputées sous réserve de l'inscription des crédits au budget chapitre 204.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Gaël Perdriau', written in a cursive style with several loops and a long horizontal stroke at the end.

Gaël PERDRIAU